

BILAN

OBJECTIFS	ACTIONS 2015
Dialoguer avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> > Rencontres et échanges avec les acteurs locaux du Développement Durable et du tourisme d'affaires. > Communication du rapport RSE aux parties prenantes (prestataires et partenaires).
Développer des achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'une politique d'achats responsables : <ul style="list-style-type: none"> - intégration de critères RSE dans les marchés publics; - 100% de nos traitants sont en capacité de proposer des produits locaux ou issus de l'agriculture biologique, dépassant les préconisations de la charte Qualité et Développement durable France Congrès (1/3).
Améliorer les performances	<ul style="list-style-type: none"> > Analyse systématique de la satisfaction des clients et des participants permettant d'alimenter un plan d'actions.
Développer les compétences	<ul style="list-style-type: none"> > Plan de formation. > Investissement en formation supérieur à la réglementation. > Évaluation des formations par les collaborateurs.
Communiquer et sensibiliser à l'éco-responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> > Formation de tout le personnel à la qualité et au développement durable. > Promotion des modes de déplacements doux et de l'application G-NY. > Promotion de l'outil ADERE permettant de diagnostiquer les impacts des événements.
Optimiser le tri sélectif et la valorisation des déchets	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'une procédure de gestion des déchets. > Développement de collectes spécifiques pour certains types de déchets (piles, toner). > Augmentation du nombre de conteneurs et de collecteurs de déchets afin de répondre au mieux aux besoins. > Objets trouvés non réclamés donnés à Emmaüs.
Rationaliser les consommations en matières premières	<ul style="list-style-type: none"> > Utilisation de papier labellisé. > Sensibilisation aux bonnes pratiques. > Suivi des consommations.
Faire reconnaître l'exemplarité de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> > Certification selon la Charte Qualité et Développement Durable, réalisée par un organisme indépendant en juillet 2015.

PERSPECTIVES

OBJECTIFS VISÉS	PERSPECTIVES 2016
Limiter le gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'un partenariat avec une association pour la récupération des denrées.
Optimiser le tri sélectif et la valorisation des déchets	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'un tri des déchets spécifique pour les périodes de montage et de démontage des événements de grande ampleur au Parc des Expositions.
Étendre la démarche RSE au Parc Expo	<ul style="list-style-type: none"> > Analyse de la satisfaction des visiteurs. > Amélioration du tri des déchets. > Formation du personnel au développement durable. > Échanges avec les parties prenantes.
Rationaliser les consommations en matières premières	<ul style="list-style-type: none"> > Signature de la Charte du Plan Climat Air Energiedu Grand Nancy. > Étude technique des consommations électriques.
Dialoguer avec les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> > Lancement du Cluster Tourisme d'affaires ayant pour objectifs de fédérer la filière et d'améliorer la qualité de l'offre de la destination, selon un plan d'actions 2016-2020.
Développer des achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> > Intégration de critères RSE dans 100 % des marchés publics. > Sensibilisation des acheteurs aux critères qualité et développement durable. > Recours à des prestataires employant du personnel en situation de handicap ou éloigné de l'emploi.
Faire reconnaître l'exemplarité de la démarche	<ul style="list-style-type: none"> > Audit de suivi de la Charte France Congrès. > Lancement de la démarche ISO 20121 pour une certification en 2017.